



SUPER DALLOZ

AN 01

Grâce à Super Dalloz et à ses super pouvoirs, plus de 60 codes sont mis à jour chaque semaine, et ils sont connectés « aux décisions intégrales de jurisprudence » (*sic*). Mais, surtout, Super Dalloz « apporte le droit partout » ! Le droit et la justice ?

Grâce à Super Dalloz et à ses super pouvoirs, plus la peine de se demander où va notre entreprise ! Le maintien – voire le développement – de ses activités est assuré, la satisfaction des clients est garantie pour au moins sept générations de juristes, et tou-te-s les salarié-e-s vont éprouver la joie du bonheur d'être heureux-euses de participer à une magnifique et philanthropique aventure collective !

Grâce à Super Dalloz et à ses super pouvoirs, le départ et, dorénavant, l'absence de nos ancien-ne-s collègues de la fabrication, de l'informatique éditoriale, de l'informatique générale, de la comptabilité et de l'administration des ventes seront perçu-e-s comme une nécessité absolue, sans aucune conséquence pour l'autonomie d'une maison

d'édition digne de ce nom, sans aucun dommage pour les salarié-e-s « transféré-e-s ».

Grâce à Super Dalloz et à ses super pouvoirs, tous les « dysfonctionnements » recensés par l'enquête BVA (stress au travail, problèmes de sommeil, fatigue, lassitude, découragement) disparaîtront.

La direction avait mis quelque neuf mois (de novembre 2014 à septembre 2015) à communiquer les résultats de cette enquête et à en présenter une « synthèse » ? Super Dalloz a réagi immédiatement : la prochaine enquête BVA est prévue pour dès le 1^{er} trimestre 2016, seulement à peine plus d'un an après la précédente ! Grâce aux super pouvoirs de notre super héros, cette nouvelle enquête prouvera scientifiquement, chiffres à l'appui, qu'il fait bon travailler chez Dalloz.

Grâce à Super Dalloz et à ses super pouvoirs, l'humeur maussade du personnel fera place à l'enthousiasme fébrile et à la multiplication miraculeuse des mines joviales ! Les brimades, les petites humiliations quotidiennes, les décisions arbitraires, la surcharge

de travail, tout cela sera oublié : c'était avant Super Dalloz (et ses super pouvoirs).

Grâce à Super Dalloz et à ses super pouvoirs, chaque salarié-e, en cas de problème, en fera part à son supérieur hiérarchique, et le problème sera illico résolu. Les délégués du personnel ? Le comité d'entreprise ? Les syndicats ? Ce ne sont là que survivances d'un monde archaïque, que Super Dalloz saura bientôt éradiquer, avec ses copains Macron, Rebsamen et autres fossoyeurs du droit du travail. Le droit du travail ? C'est pour les gogos clients du code éponyme, de *la Revue du travail* et de *Droit social*.

Si tu crois en Super Dalloz et en ses super pouvoirs, patiente un peu : le Père Noël ne va pas tarder... **Sinon, si tu penses que la meilleure façon d'agir pour les salarié-e-s est collective, en mettant en commun nos idées, nos réflexions, tu peux nous contacter à dalloz@infocomcgt.fr pour que soient reconnus notre humanité, nos talents, nos savoir-faire, notre dignité.**

Paris, le 4 novembre 2015

MISE AU POINT

Lors des élections, le SGLCE et Info'Com-CGT (syndicat regroupant tous les salariés de l'information, de la communication et de l'édition) ont présenté une liste CGT commune. En dépit des mauvais résultats de ses représentants et malgré le souhait très largement majoritaire des adhérents CGT de Dalloz, le SGLCE a décidé unilatéralement de reconduire son délégué syndical. Nous considérons que ce mandat n'est pas légitime, puisqu'il traduit le mépris du vote des salariés comme de celui des syndiqués.

☎ 01 43 31 80 49

✉ infocomcgt.fr

✉ dalloz@infocomcgt.fr

f [alivreouvertCGT](#)

🌐 [infocomcgt](#)

info'com-cgt
TOUS UNIS DANS UN MÊME SYNDICAT